

## Craignant pour leur site, les salariés de Smart France plébiscitent le retour aux 39 heures

by Usine Nouvelle - mercredi, décembre 16, 2015

<http://correspondances.fr/les-salaries-de-smart-france-plebiscitent-le-retour-aux-39-heures/>

**Deux jours avant la date butoir, 90 % des 800 salariés de Smart France à Hambach (Moselle) ont renvoyé à la direction un avenant au contrat de travail acceptant le retour temporaire et progressif aux 39 heures payées 37. La direction se félicite de ce plébiscite, mais les syndicats dénoncent un chantage à l'emploi et ne semblent gère rassurés quant à la pérennité du site mosellan.**

La stratégie de la tension a payé sur le site Smart France de Hambach (Moselle), où les salariés étaient fortement invités à retourner à leur direction, avant le 18 décembre, un avenant individuel à leur contrat de travail acceptant de revenir progressivement à 39 heures de travail hebdomadaire payées 37. Deux jours avant la date butoir, 90 % des 800 salariés du site ont donné leur accord, dépassant à la fois les objectifs de la direction, qui évoquait une possible délocalisation en-deçà de 75 % d'acceptations, et les résultats du référendum organisé par la direction en septembre dernier, où le « oui » l'avait emporté à 56 %.

D'ordinaire peu disert, la direction au grand complet s'est réjouie par communiqué du choix du personnel, d'Annette Winckler, responsable de la marque Smart du groupe Daimler, saluant une adhésion à « *l'esprit Smart qui rend notre usine si unique* »? à Joachim Betker, président Smart France, se félicitant d'un « *élément clé pour améliorer notre compétitivité* », en passant par Philippe Steyer, directeur des ressources humaines, qui voit dans cet épilogue « *l'aboutissement d'un dialogue intensif avec les*

### « *Terrorisme social* »

La tonalité est tout autre du côté syndical. Distribué lundi 14 décembre auprès des 800 salariés de l'usine, un tract de la CGT évoquait un « *terrorisme social* ». Depuis le début des négociations, la CGT et la CFDT, réunies en intersyndicale, dénoncent un chantage à l'emploi et expliquent le choix des salariés par la crainte d'une délocalisation de la production du nouveau modèle de Smart deux places en Slovaquie.

S'il écarte cette hypothèse, le Pacte 2020 présenté par la direction ne garantit pas pour autant la pérennité du site de Hambach. Le texte évoque le maintien de l'emploi dans un rayon de 150 kilomètres qui englobe plusieurs autres sites de Daimler en Alsace et en Allemagne. Les promesses de 50 embauches en CDI et d'une augmentation salariale de 0,25 %, inscrites dans l'accord d'entreprise signé en octobre 2015 par la CFE-CGC et la CFTC, ne figurent pas dans le Pacte désormais validé.

La CGT a pour sa part engagé le 9 décembre un droit d'alerte qui pose à la direction 60 questions sur les stratégies respectives de Daimler, de son partenaire industriel Renault et de Smart France et sur la viabilité du site mosellan.